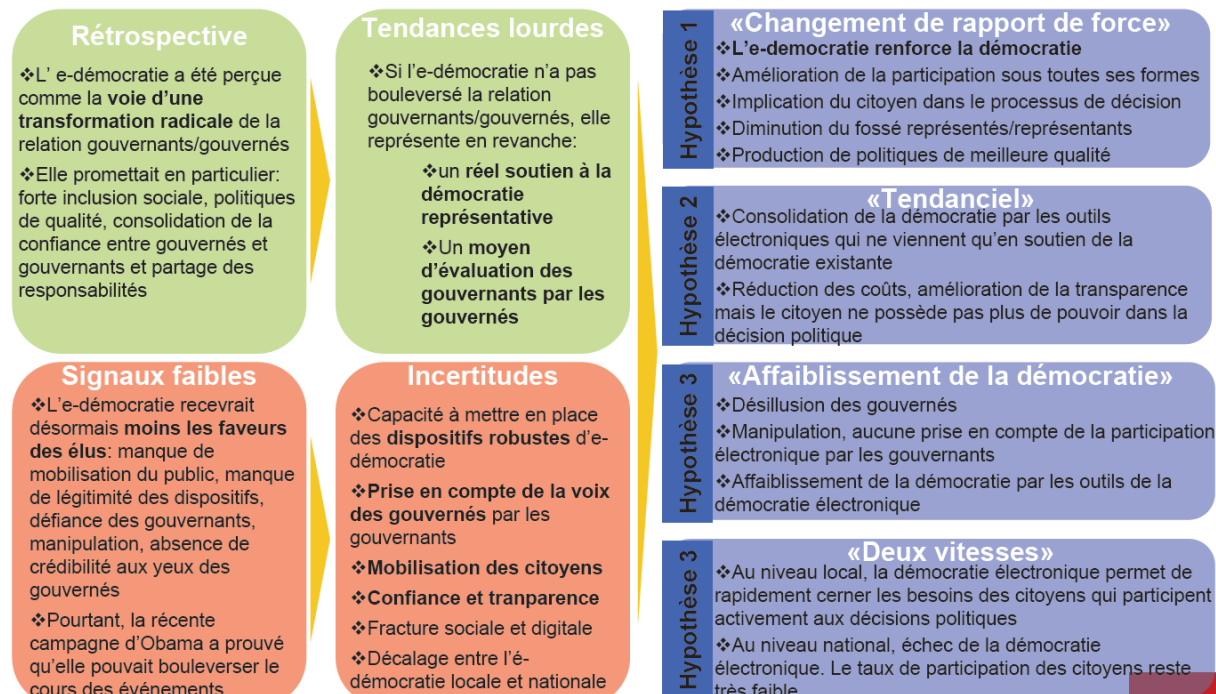


3.8 - VARIABLE DÉMOCRATIE ET NOUVEAU MODES D'EXPRESSION POLITIQUE

Membres référents pour la Commission à l'Economie numérique : B.CARRIAS



Cette fiche variable s'inspire de la note de veille de Jérôme Tournadre-Plancq, département « Institution et société » du Centre d'analyse stratégique <http://www.strategie.gouv.fr/>

1. DÉFINITION DE LA VARIABLE

Définition et contexte

La démocratie électronique est la mise à disposition des technologies de l'information et des communications pour la participation politique des citoyens.

La démocratie électronique vise ainsi à renforcer la participation des citoyens dans les processus législatifs et décisionnels ou électoraux, au sein des parlements, gouvernements ou au niveau local.

On distingue en particulier trois formes de démocratie électronique :

- **L'information** : Relation à sens unique dans laquelle le gouvernement ou l'homme politique produit et délivre de l'information destinée aux citoyens. Ce champ couvre à la fois l'accès passif à l'information sur demande des citoyens et les mesures actives mises en œuvre par le gouvernement ou l'homme politique pour disséminer de l'information vers les citoyens
- **La consultation** : Relation à double sens dans laquelle les citoyens livrent un avis au gouvernement ou à l'homme politique. Elle est fondée sur la définition préalable

d'un sujet par le gouvernement ou l'homme politique. Les vues des citoyens sont explicitement recherchées et requièrent de la provision d'information

- **La participation active** : Relation fondée sur un partenariat avec le gouvernement ou l'homme politique dans lequel les citoyens s'engagent activement dans le processus de décision. Elle reconnaît un rôle aux citoyens de proposition de politiques publiques ainsi que la formation d'un dialogue politique. Néanmoins, la responsabilité de la décision finale ou de sa formulation politique incombe au gouvernement ou à l'homme politique.

2. INDICATEURS PERTINENTS (instruments de mesure pour évaluer la variable dans le temps)

Classement mondial des 35 meilleurs pays en matière de démocratie électronique (2005-2008) établi par l'ONU:

Table 5.1. E-Participation Index 2008: Top 35 Countries

	Country	2008 Index	2008 Ranking	2005 Ranking	Change 2008-2005
1	United States	1.0000	1	3	2
2	Republic of Korea	0.9773	2	4	2
3	Denmark	0.9318	3	7	4
4	France	0.9318	3	24	21
5	Australia	0.8864	5	9	4
6	New Zealand	0.7955	6	6	0
7	Mexico	0.7500	7	7	0
8	Estonia	0.7273	8	11	3
9	Sweden	0.6591	9	14	5
10	Singapore	0.6364	10	2	-8
11	Canada	0.6136	11	4	-7
12	Japan	0.6136	11	21	10
13	Luxembourg	0.6136	11	61	50
14	Ukraine	0.5682	14	28	14
15	Jordan	0.5455	15	90	75
16	Netherlands	0.5227	16	10	-6
17	Norway	0.5227	16	26	10
18	Viet Nam	0.5227	16	63	47
19	Bhutan	0.5000	19	90	71
20	Austria	0.4773	20	24	4
21	China	0.4773	20	50	30
22	Lithuania	0.4773	20	69	49
23	Argentina	0.4545	23	36	13
24	Brazil	0.4545	23	18	-5
25	Colombia	0.4318	25	12	-13
26	Mozambique	0.4318	25	30	5

Table 5.1. E-Participation Index 2008: Top 35 Countries (cont.)

	Country	2008 Index	2008 Ranking	2005 Ranking	Change 2008-2005
27	United Kingdom	0.4318	25	1	-24
28	Belgium	0.4091	28	17	-11
29	Bolivia	0.4091	28	73	45
30	Lebanon	0.4091	28	69	41
31	Switzerland	0.4091	28	22	-6
32	El Salvador	0.3864	32	57	25
33	Malta	0.3864	32	19	-13
34	Costa Rica	0.3636	34	90	56
35	Spain	0.3636	34	73	39

Éléments permettant de comprendre la montée de la France au classement :

La France a entrepris une rénovation majeure de son portail national. La France a en effet fortement amélioré son service en ligne national et renforcé ses capacités d'échange ainsi que les outils et applications relatifs à l'e-participation.

A ce titre, le site national www.premier-ministre.gouv.fr possède une très forte e-participation. Il permet une consultation en ligne de qualité et définit un cadre temporel pour répondre aux requêtes et mails des citoyens. Le site contient également un nombre de RSS* et de mises à jour permettant d'informer en permanence le citoyen via les blogs et les media. En outre, le site possède une section « projets importants » qui tient le citoyen informé des principales propositions et priorités du gouvernement.

La France permet aussi à ses citoyens de participer au processus décisionnel électronique au travers de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Le CNDP utilise les outils de décision électronique pour fournir aux citoyens de nombreuses propositions sur un projet spécifique ainsi que les données nécessaires pour développer un jugement éclairé.

**RSS (Really simple syndication) : Ce standard est habituellement utilisé pour obtenir les mises à jour d'information dont la nature change fréquemment. Pour les recevoir, l'utilisateur doit s'abonner au flux, ce qui lui permet de consulter rapidement les dernières mises à jour, à l'aide d'un agrégateur, sans avoir à se rendre sur le site*

Figure 5.1. E-Participation Index: Top 35 Countries

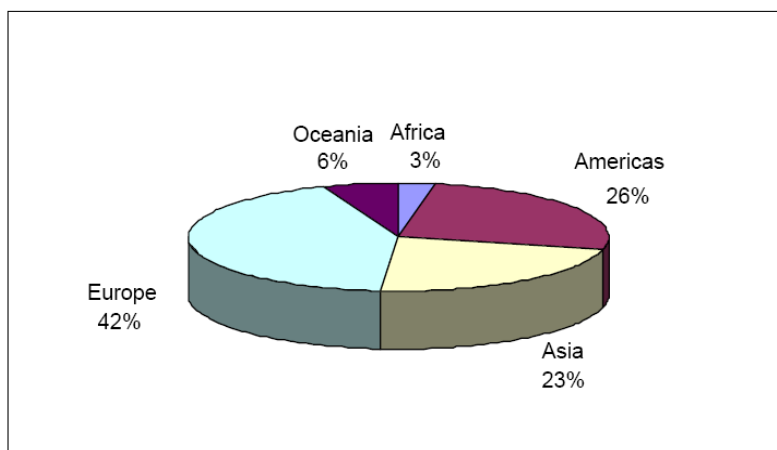


Table 5.3. Quality and Relevance of e-Participation Initiative, Selected Countries

	Country	E-Information	E-Consultation	E-Decision-Making	Total
67 – 100 %	United States of America	93.33	100.00	75.00	89.80
	Republic of Korea	93.33	77.78	93.75	87.76
	Denmark	80.00	83.33	87.50	83.67
	France	86.67	77.78	87.50	83.67
	Australia	100.00	61.11	81.25	79.59
	New Zealand	53.33	100.00	56.25	71.43
	Mexico	60.00	88.89	50.00	67.35
34 – 66 %	Estonia	73.33	66.67	56.25	65.31
	Sweden	60.00	50.00	68.75	59.18
	Singapore	66.67	83.33	18.75	57.14
	Ukraine	53.33	61.11	37.50	51.02
	Jordan	20.00	61.11	62.50	48.98
	Viet Nam	33.33	44.44	62.50	46.94
	Bhutan	20.00	44.44	68.75	44.90
	China	46.67	27.78	56.25	42.86
	Argentina	66.67	44.44	12.50	40.82
	Brazil	40.00	33.33	50.00	40.82
	Colombia	73.33	22.22	25.00	38.78
	Mozambique	46.67	38.89	31.25	38.78

Table 5.3. Quality and Relevance of e-Participation Initiative, Selected Countries (cont.)

	Country	E-Information	E-Consultation	E-Decision-Making	Total
1 – 33%	Honduras	20.00	22.22	31.25	24.49
	Mongolia	20.00	22.22	31.25	24.49
	Philippines	33.33	11.11	31.25	24.49
	Burkina Faso	13.33	22.22	18.75	18.37
	Hungary	20.00	16.67	18.75	18.37
	Iraq	13.33	22.22	18.75	18.37
	Libyan Arab Jamahiriya	13.33	16.67	25.00	18.37
	Cape Verde	20.00	11.11	12.50	14.29
	Germany	40.00	5.56	0.00	14.29
	Saint Kitts and Nevis	20.00	11.11	12.50	14.29
	Bangladesh	13.33	11.11	12.50	12.24
	Barbados	20.00	0.00	18.75	12.24
	Croatia	26.67	5.56	6.25	12.24

Table 5.4. Countries Providing e-Information

	Number of Countries	Per cent
Government provides a clear and explicit written e-participation policy or mission	37	19%
E-mail alerts for e-participation purposes	21	11%
RSS used to update and involve citizens	20	10%
Written calendar listing of upcoming online participation activities	21	11%

Box 10. Countries that Use E-mail to Update Their Citizens

Colombia, Congo, Denmark, Egypt, France, India, Italy, Lebanon, Luxembourg, Netherlands, Oman, Philippines, Republic of Korea, Singapore, Switzerland, Togo, United Arab Emirates, United States of America, Uruguay and Venezuela.

Box 11. Countries that Use RSS to Update and Involve Citizens

Australia, Austria, Canada, Colombia, Costa Rica, Dominican Republic, El Salvador, Estonia, France, Germany, Ireland, Italy, Mexico, Republic of Korea, Switzerland, Thailand, Togo, Ukraine, United Arab Emirates and Venezuela.

Table 5.5. Quality and Relevance of e-Consultation

	Number of Countries	Per cent
Use of polls to solicit citizen opinion	32	17%
Use of chat/instant messaging to solicit citizen opinion	10	5%
Use of weblogs (blogs) to solicit citizen opinion	8	4%
An open web forum for discussing any topic	26	14%
An open online discussion forum specifically for policy issues	23	12%
The content of past discussions in an online forum is posted	22	11%
Formal online consultation process offering a structured way for citizens to comment on government laws or policy	21	11%
Non-formal online consultation mechanism asking for citizen feedback on policies and activities	18	9%

Box 12. Countries that Use an Open Web Forum for Discussing Topics

Bhutan, Botswana, Brazil, Cameroon, Congo, Denmark, El Salvador, Estonia, France, Ghana, Hungary, Japan, Lebanon, Mauritania, Mexico, Mongolia, Mozambique, New Zealand, Norway, Qatar, Republic of Korea, Russian Federation, Singapore, Sweden, Ukraine, and United States of America.

Table 5.6. E-Decision-Making

	Number of Countries	Per cent
Government commits itself, formally or informally, to incorporating the results of e-participation into e-decision-making	22	11%
Explicit acknowledgement of received e-opinions, e-deliberations and e-interactions	18	9%
Government sends a 'sent receipt' to citizens after receiving input, including a copy of what was received, by whom, time/date received and estimated response time	12	6%
Officials moderate e-deliberations online	6	3%
Government publishes findings/results of citizen opinions, including e-opinions, on website	23	12%

Box 13. Governments that Publish Findings/Results of Citizen Opinions, including e-Opinions, on Websites

Australia, Bhutan, Canada, Cape Verde, China, Denmark, Estonia, France, Israel, Japan, Latvia, Malaysia, Malta, Mexico, Mozambique, Netherlands, New Zealand, Republic of Korea, Thailand, Ukraine, United Kingdom, United States of America and Viet Nam.

Source : ONU 2008

3. RÉTROSPECTIVE (les 20 dernières années ; quoi comment et par qui)

Vision et objectifs initiaux de la démocratie électronique :

L'usage et la diffusion d'Internet ont été perçus dans les années 1990 comme ouvrant la voie d'une « transformation radicale » de la relation entre administration et administrés et plus encore entre gouvernants et gouvernés.

L'entrée de la démocratie dans l'ère électronique a dès lors pu paraître la voie la plus sûre vers une forme de participation immédiate et directe des citoyens aux activités relevant traditionnellement de la compétence des gouvernants. Elle allait permettre de faire passer ces mêmes citoyens du statut de publics faibles (« les publics dont les pratiques de délibération consistent exclusivement en la formation d'une opinion et ne comprennent pas la prise de décision ») à celui de publics forts (« des publics dont le discours comprend à la fois la formation de l'opinion et la prise de décision »).

Les objectifs initiaux poursuivis par démocratie électronique relevaient essentiellement :

- d'une forte inclusion sociale
- de politiques publiques de « meilleure qualité »
- d'une consolidation de la confiance que les gouvernés placent dans les gouvernants
- d'un renforcement de l'acceptabilité de la norme
- d'un partage des responsabilités.

Exemples d'outils et d'initiatives de démocratie électronique :

Différents dispositifs ont ainsi favorisé le développement de la démocratie électronique. Le plus souvent, ces outils ont cherché à créer une « collaboration » entre gouvernants et gouvernés dans le domaine législatif. Parmi les expériences les plus significatives, l'on note en particulier :

- La mise en place d'une participation directe et immédiate du « citoyen électronique ». C'est le cas en Nouvelle-Zélande où, à l'issue d'une procédure de révision législative, le gouvernement a mis en ligne pendant un mois, par l'intermédiaire d'un wiki, le texte résultant de la réforme, permettant ainsi aux internautes de le réécrire. La version finale du projet de loi devait être transmise à une commission parlementaire avant son adoption.
- La pétition électronique a également connu un grand succès dans les démocraties libérales. Le Parlement d'Écosse a mis en place, quelques mois avant sa création, un forum électronique permettant de soumettre des pétitions et une commission parlementaire en charge de conduire à l'amendement de textes en cours de discussion et à la révision de politiques en action. On retrouve un dispositif similaire

au Bundestag allemand, ou encore à l'Assemblée galloise. Dans le cas écossais, les initiateurs d'une pétition peuvent être appelés à défendre la pétition devant la commission parlementaire des pétitions publiques puis, éventuellement être auditionnés par celles en charge des questions soulevées par leur texte.

Ces initiatives relèvent de la volonté de développer un partenariat entre le citoyen et l'autorité publique. De fait, en paraissant reconsidérer la division du travail politique sur laquelle s'est appuyée la démocratie représentative, ce type d'initiative a semblé redessiner les contours d'une nouvelle gouvernance. La démocratie électronique a paru incarner « l'expression civique capable de modifier le rapport de forces entre gouvernants et gouvernés ».

4. LA SITUATION ACTUELLE (dynamique en cours et signaux faibles)

Dynamique en cours et signaux faibles : Vers une remise en question de la démocratie électronique, nuancée par l'apparition du web 2.0

Pourtant, si elle a suscité un vif engouement au cours des années 1990, la démocratie électronique ne semble plus récolter autant les faveurs des décideurs publics. Présenté comme une simple « thématique émergente » lors de la dernière conférence OCDE des e-leaders, son développement a sans doute été éclipsé par les avancées importantes de l'administration électronique, l'autre versant du « e-gouvernement ».

Parmi les principales objections faites à la démocratie électronique, l'on note :

- **Un manque de mobilisation du public** : Les expériences de vote électronique ou de vote via Internet ne se sont jamais traduites par un recul significatif de l'abstention. Les forums électroniques locaux ne semblent guère plus mobilisateurs. Un projet aussi emblématique que Madrid Participa, qui vise à recueillir les avis des Madrilènes sur des questions relatives à la vie des districts qui composent la ville, illustre bien cette réalité : Alors qu'elles ne manquent pas d'être régulièrement présentées comme des modèles du genre en Europe, les consultations menées dans ce cadre ont rarement dépassé les 2 % de participation
- **Un manque de légitimité des dispositifs du point de vue des élus** qui, de ce fait, entretiennent une certaine « timidité » à l'égard de leur développement.
- **Une pertinence limitée de la participation des citoyens** qui, en pratique, n'est pas toujours suffisamment éclairée
- **Une défiance des gouvernants lorsque la participation des citoyens est davantage perçue comme une force d'opposition que de proposition.** Au Royaume-Uni, la controverse sur les pétitions électroniques du site primo-ministériel est à cet égard intéressante : Depuis 2006, il est possible de signer ou d'adresser une pétition au Premier ministre via le number10.gov.uk. En dépit du succès rencontré par cette initiative, une vive critique s'est développée à son égard, certains décideurs publics considérant ces documents comme autant de « contre-vérités »
- **Une transparence insuffisante et un risque de manipulation du citoyen**: Un sentiment de désenchantement a pu naître de la surexploitation des dispositifs de démocraties électronique et de leurs fins

- **Un accentuation de la fracture sociale** : la fracture numérique peut renforcer la fracture sociale. Les groupes sociaux n'ayant pas accès à Internet ont plus de mal à se faire entendre. Au lieu de renforcer la démocratie, la démocratie électronique aboutit à l'affaiblir
- **Une faible crédibilité aux yeux des citoyens qui ne savent pas de quelle manière est utilisée leur participation dans le processus décisionnel.** Ces incertitudes trouvent à s'appliquer à la majeure partie des dispositifs mis en place pour promouvoir un « partenariat » entre gouvernants et gouvernés autour de la prise de décision publique. L'OCDE a rappelé la nécessité d'un « retour » des autorités sur les propositions formulées dans le cadre de la participation électronique.

Malgré leur **apport important au niveau local**, la plupart des expériences de cyberdémocratie réalisées dans le monde ont connu un **succès mitigé dès qu'elles étaient déployées à plus grande échelle.**

En pratique, au-delà de quelques expérimentations ambitieuses, la majorité des projets e-démocratiques encadrés par la puissance publique se limite à la diffusion d'informations des gouvernants vers les gouvernés.

Néanmoins, la diffusion du web 2.0, censée garantir l'interactivité et placer l'internaute au centre du réseau, pourrait ramener la thématique e-démocratique sur l'agenda politique immédiat ou dans le débat public.

C'est ce que laissent supposer les ambitions en la matière de la future administration Obama dont la récente campagne électorale a suscité un formidable engouement pour l'usage des NTIC dans la démocratie. La campagne de 2008 de Barack Obama a en effet prouvé qu'en agissant sur plusieurs fronts et avec l'aide d'un leader, des millions de personnes pouvaient s'impliquer dans la politique.

L'effet Obama :

La campagne présidentielle américaine n'était pas la première à utiliser Internet mais Barack Obama est certainement celui qui a su en tirer le plus grand profit. En agissant simultanément sur tous les fronts, il a révolutionné la façon de faire de la politique grâce à Internet.

Dès le début de l'annonce de sa candidature, les citoyens ont dû échanger leurs coordonnées contre un billet d'entrée aux rencontres partisanes. Tous les médias ont été mis au service de sa campagne afin que les citoyens s'y impliquent.

Trois actions ont en particulier permis de mobiliser une communauté de plus de 2 millions de bénévoles et de militants :

- L'expression des citoyens via le web 2.0 : Grâce à une équipe d'experts (Eric Schmidt, patron de Google, Chris Huges, co-fondateur de Facebook), Obama a su tirer profit des outils du web 2.0. Le site www.barackobama.com a pu informer les principaux enjeux de la campagne tout en permettant aux citoyens de s'exprimer sur le blog. Ceux qui visitaient le site étaient invités à convaincre d'autres électeurs selon leur résidence, origine ethnique, âge, sexe, etc.

- Le mobilisation via le téléphone portable : Les citoyens pouvaient envoyer le message texte HOPE pour être inscrit dans la base de données et recevoir des SMS les informant de toute activité partisane et des heures et lieux du scrutin.
- La multiplication des financements : Le site Internet d'Obama s'ouvrait sur une invitation à participer au financement de la campagne. L'équipe a ainsi récolté plus de 600M\$ de financement par le web

5. PROSPECTIVE (Les 20 prochaines années)

(Les tendances lourdes et les incertitudes majeures, la différence entre les hypothèses étant construites sur les incertitudes)

Tendances lourdes :

Si les espoirs suscités au début des années 90 par la démocratie électronique ont pu être remis en question, la démocratie électronique ne semble pas moins conserver de nombreuses vertus. En effet, si elle n'a pas véritablement bouleversé la relation entre gouvernants et gouvernés, la démocratie électronique, par ses outils, paraît néanmoins renforcer le processus démocratique. Cinq tendances lourdes semblent conforter cette assertion :

- **Le soutien à la démocratie représentative** : Les outils propres à la démocratie électronique permettent de contourner certains problèmes techniques propres à la délibération et à l'organisation du débat. En outre, les outils e-démocratiques permettent au plus grand nombre de s'exprimer en un temps limité. Ils offrent aussi plus de transparence en soumettant les décisions publiques à l'épreuve de la discussion. L'e-démocratie conduit à évaluer et justifier la décision publique à venir.
- **L'évaluation ex-ante de la décision publique** : La démocratie électronique peut améliorer la qualité de la décision publique en l'ajustant aux besoins des citoyens. La Hansard Society, centre de recherche oeuvrant au renforcement de la démocratie parlementaire, a ainsi conduit une série de consultations en ligne pour le Parlement britannique. Elles s'adressent en particulier à des populations spécifiques (allocataires sociaux, victimes de violences domestiques, etc.) concernées par des réformes. Synthétisées, ces retours d'expérience fournissent un matériau précis et informé aux commissions parlementaire locales.
- **L'évaluation ex-post des politiques publiques** : La prise en compte des savoirs, perceptions, attitudes des publics via la démocratie électronique peut contribuer à l'évaluation ex-post, à la révision ou au contrôle continu de politiques publiques.
- **La critique démocratique** : Vigilance, dénonciation et notation sur Internet permettent aux citoyens d'opérer une nouvelle forme de contrôle sur leurs gouvernants

Incertaines majeures :

- **Transparence** : Peut-on mettre en place des dispositifs capables de garantir une plus grande transparence ? Par exemple, dans le cas du vote électronique, peut-on créer un dispositif capable d'assurer une plus grande transparence lors des élections ?

- **Crédibilité** : Les dispositifs de démocratie électronique susciteront-ils une suffisamment grande crédibilité de la part élus ? Quelle utilisation sera faite des propositions des citoyens ? Sera-t-il possible d'éviter la manipulation des citoyens par les élus au travers des processus de démocratie participative électronique ?
- **Outils** : Comment créer des systèmes de démocratie électronique pouvant trier l'information ? Y aura-t-il une R1D suffisante pour développer des outils de gouvernance plus solides que ceux mis en place actuellement ? Les outils de démocratie électronique seront-ils accessibles à l'ensemble des citoyens ?
- **Participation démocratique** : L'expérience Obama a prouvé que la participation électronique était possible à très large échelle. L'expérience pourra-t-elle se reproduire dans d'autres pays ? Arrivera-t-on à mettre en place des systèmes capables d'attirer le plus grand nombre de citoyens ?
- **Fracture sociale** : La fracture numérique va-t-elle avoir pour conséquence d'accentuer la fracture sociale et d'ainsi fragiliser la démocratie ? Comment les groupes sociaux qui n'ont pas accès à l'Internet peuvent-ils faire entendre leur voix ?
- **Impact d'un contre-pouvoir** : Si la démocratie électronique parvenait à bouleverser le rapport de force entre gouvernants et gouvernés, quelles en seraient les conséquences ? Possède-t-on des outils de simulation pour évaluer les impacts possibles de ce changement de rapport de force ?
- **Local vs. National** : Jusqu'ici, les expériences de démocratie électronique ont été plus probantes au niveau local qu'au niveau national. L'avenir de l'e-démocratie se restreindra-t-il aux problèmes de proximité ou pourra-t-il s'étendre à l'échelle nationale ?

Hypothèse 1 : Scénario « changement du rapport de force entre gouvernants et gouvernés »

L'e-démocratie renforce considérablement la démocratie et bouleverse les relations entre élus et citoyens :

- L'e-démocratie amène une plus grande transparence dans les prises de décisions politiques
- Les dispositifs possèdent une sécurité totale et sont suffisamment performants pour faire remonter l'ensemble de la participation vers le politicien et l'obligent à en tenir compte dans sa prise de décision
- Augmentation rapide de la participation à l'ensemble des questions politiques. Les citoyens votent massivement par Internet et s'impliquent dans de nombreuses décisions politiques. Leur participation est en outre éclairée
- Meilleure évaluation des politiques dont la qualité s'améliore et qui répondent désormais mieux aux attentes des citoyens
- Le fossé devient moins profond entre représentés et représentants. Il existe plus d'ajustement et d'écoute

Hypothèse 2 : Scénario « tendanciel »

Consolidation de la démocratie via les outils électroniques qui ne viennent qu'en soutien de la démocratie existante :

- Les coûts sont réduits et le système démocratique actuel se consolide
- Les outils sont au service de la démocratie et la facilitent, mais les citoyens ne possèdent pas véritablement plus de pouvoir sur la décision politique
- La diffusion d'information et la consultation des citoyens augmentent ; la transparence s'améliore

Hypothèse 3 : Scénario « affaiblissement de la démocratie par la démocratie électronique »

- Désillusion des gouvernés qui se sentent manipulés par les élus et constatent une absence de transparence dans la prise de décision politique et dans les processus électoraux
- Les outils sont d'une qualité insuffisante pour garantir la sécurité au citoyen et sembler légitimes aux élus
- L'on assiste à une instabilité juridique et au lobbying systématique
- Les groupes sociaux tenus à l'écart des nouvelles technologies ne possèdent aucun moyen de faire entendre leur voix
- La démocratie électronique devient un outil allant à l'encontre de la démocratie

Hypothèse 4 : Scénario « une démocratie électronique à deux vitesses » : local vs. National

- Au niveau local, la démocratie électronique permet de rapidement cerner les besoins et attentes des citoyens. Ces derniers participent activement aux décisions politiques des collectivités locales. La qualité des politiques de proximité s'améliore
- Au niveau national, la démocratie électronique ne fonctionne pas. Les outils ne parviennent pas à synthétiser la participation des citoyens ni à instaurer un dispositif permettant de leur répondre. Le taux de participation des citoyens sur les questions

RÉDACTEUR : Aude Archer, d'après la note de veille de Jérôme Tournardre
MISE À JOUR : 27 janvier 2009